



TARIFS DE L'INTERNAT ETUDIANTS -2017-

En application de l'acte n°6-196 du conseil d'administration réuni en sa séance ordinaire du 4 juillet 2016 et de la délibération du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté n° 2016-AP-159 en date du 30 juin 2016

Forfait annuel

1730,00€

Tarif journalier

9,61€

Janvier à mars :
519,00 €

Avril à juin :
538,22 €

Septembre à
décembre:
672,78 €

Montant mensuel des prélèvements
automatiques

janvier : 173€

février : 173€

mars : 173€

avril : 179€

mai : 179€

juin : 180,22€

sept. : 150€ (avance)

octobre : 174€

novembre: 174€

décembre : 174,78€